

Créer un compte Hub Pro Transport

Prérequis

- Vous disposez **déjà** d'un compte pour demander votre CQC, il n'est pas utile de créer un nouveau compte pour demander votre carte Tachygraphe.
- Vous ne disposez **pas encore** d'un compte pour demander votre CQC, vous devez créer un compte personnel pour demander votre carte Tachygraphe et CQC.

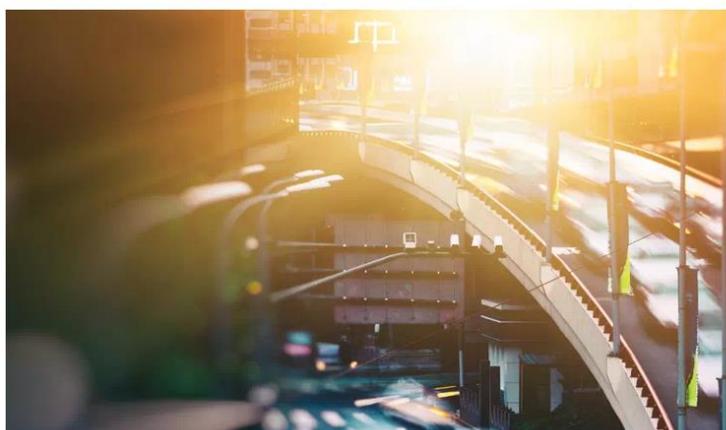
Mode opératoire : Accéder au formulaire de création de compte

ETAPE 1 – Se rendre sur la plateforme à l'adresse <https://hubprotransport.com>

ETAPE 2 – Cliquer sur le lien « Créer un compte »

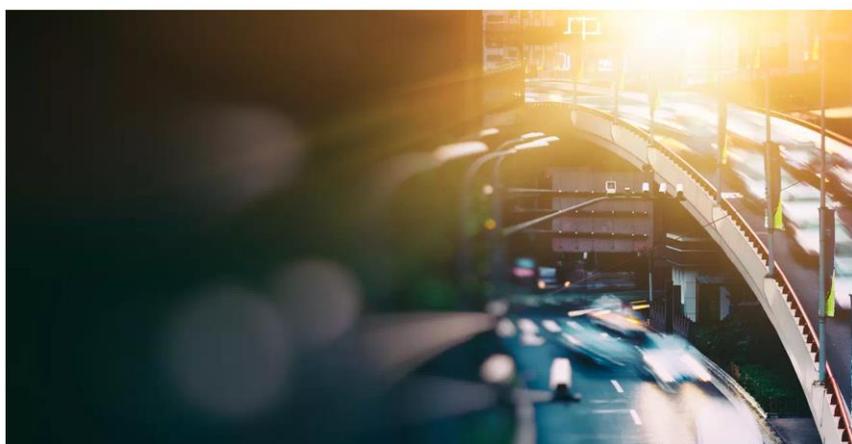


ETAPE 3 – Sélectionner le profil du compte à créer : Particulier



ETAPE 4 – Vérifier l'adresse électronique sur laquelle le compte de la structure reposera

- Au clic sur le bouton « Valider » - Réception d'un courrier électronique est envoyé pour communication du lien d'accès au formulaire de création de compte



Cette adresse est :

- Unique (il ne sera pas possible de créer de second compte avec cette même adresse)
- Non modifiable (attention aux adresses nominatives pouvant devenir obsolète dans le temps)

Guide Utilisateur



Hub Pro Transport

Mode opératoire : Renseigner du formulaire de création de compte

ETAPE 1 – Cliquer sur le lien situé dans le courrier électronique de vérification d'adresse électronique

Hub Pro Transport

Créez votre compte
ou [connectez vous](#)

Veuillez saisir vos informations à l'identique de votre permis de conduire.

Nom *

Prénom *

Date de naissance *
-- / -- / ----

Pays de délivrance de votre permis de conduire * :

Numéro de permis de conduire *

Adresse électronique PERSONNELLE *
testcdr@yopmail.com

🇫🇷 Numéro de téléphone *

J'ai pris connaissance et j'accepte * :

[La Politique de Confidentialité](#)

[Les CGU du Portail](#)

[Les CGU de la Carte](#)

[Les CGV](#)

CRÉER

ETAPE 2 – Renseigner le formulaire :

- Nom ; Prénom ; Date de naissance,
- Pays de délivrance du permis de conduire
(Pour tout autre pays que « France », sélectionner « Autre »).
- Numéro de permis de conduire.

Si permis délivré en France :

Au clic sur « Au format carte » :

Le numéro attendu se situe en haut à gauche du verso de la carte. Il est sur deux lignes (ligne 1 : 15 caractères maximum, ligne 2 : 4 ou 6 chiffres)

Au clic sur « Au format papier » :

Il existe deux types de numéro de permis :

- Permis obtenu **AVANT** 1976 :
→ Bloc 1 - 15 caractères maximum (les blocs 2 et 3 doivent être renseignés)
- Permis obtenu **APRES** 1976 :
→ Bloc 1 - 15 caractères maximum (les blocs 2 et 3 restent vides)

- Coordonnées téléphoniques.
- Prise en compte et acceptation de la politique de confidentialité et les conditions générales d'utilisation du portail et de la carte.
- Cliquer sur le bouton « créer ».
 - Un message indique que la demande a été prise en compte avec succès et qu'un second message sera adressé dans les prochaines 24 heures pour procéder à la personnalisation de mon mot de passe.

ETAPE 3 – Renseigner un numéro de téléphone

Il sera transmis au service client IN Groupe comme numéro de référence en cas de besoin de contact

ETAPE 4 – Prise de connaissance et validation des conditions (coche de chacune d'entre elles)

ETAPE 5 – Valider mon formulaire de demande de création de compte en cliquant sur le bouton « Créer »

ETAPE 8 – Un message de bonne prise en compte de ma demande s’affiche - Envoie d’un courrier électronique comprenant la fonctionnalité de création de mot de passe pour finaliser la création du compte pour [accès à l’espace personnel Hub Pro Transport.](#)

IMPORTANT

Si vous disposez d’un permis Français, la demande de création de compte est soumise à l’interrogation du Système National des Permis de Conduire :

- Si aucune incohérence n’a été décelée, votre compte sera accessible dès personnalisation de votre mot de passe
- Si le numéro de permis ou données identitaires renseignés ne correspondent pas aux informations connues du système, vous serez invité à corriger ces données
 - o Dans le cas où ces données sont bien celles que vous souhaitez renseigner, nous vous invitons à vous rapprocher de votre autorité de délivrance pour vous assurer que les données connues du système ou présentes sur votre permis sont toutes deux correctes.

Mode opératoire : Personnaliser le mot de passe

Que la demande de création de compte soit conforme ou non, une notification en vue de personnaliser le mot de passe est envoyée à l'issue du traitement de la demande de création de compte.

ETAPE 1 – Cliquer sur « Créer mon mot de passe »

A noter : En cas de non réception de cette notification ou si celle-ci est expirée, il est possible de :

- Cliquer sur le lien « mot de passe oublié » depuis la page de connexion de la plateforme.
- Renseigner l'adresse électronique fournie lors de la création de mon compte (Si aucune notification n'est reçue dans un délai raisonnable, contacter le service support IN Groupe.)

ETAPE 2 – Cliquer sur « Cliquer ici pour continuer »



ETAPE 3 – Personnaliser le mon mot de passe

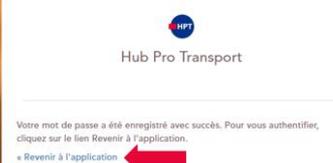
1. Saisie d'un mot de passe contenant un minimum de 12 caractères dont 1 Majuscule, 1 Minuscule, 1 caractère spécial (par exemple : ? ! * # . – etc. ...)
 - Pour plus de confort, cliquer sur l'icône pour visualiser la saisie du mot de passe.
2. Conformation de la saisie de mot en le renseignant une seconde fois
 - Il doit être identique au mot de passe renseigné ci-dessus.



3. Cliquer sur le bouton « Valider »
 - Ce bouton n'est actif que si les deux mots de passe renseignés sont identiques.

ETAPE 4 – Première connexion

Au clic sur le bouton sur « Valider », la page ci-dessous s'affiche :



Cliquer sur le lien « Revenir à l'application », la page ci-dessous s'affiche :



Saisir l'adresse électronique déclarée au moment de la création du compte ainsi que le mot de passe venant d'être personnalisé

Cliquer sur « Connexion » :

- La demande de création de compte a été instruite avec succès – Accès à [la page d'accueil](#) de la plateforme
- La demande de création de compte comporte une anomalie – Accès [de nouveau au formulaire](#) de création de compte pour correction et renvoi de la demande en instruction auprès des services d'IN Groupe.